



DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Commune D'ESTAING

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL D'ESTAING

Séance du 10 juillet 2020

Date de convocation : 06/07/2020 Présents : DIAS Dimitri, COUSERAN Nathalie, MARC Chantal, REGIS Jean-Pierre, AYGALLENQ Françoise, MOMMEJA Gisèle, GASTALDI Claire, MONCET Christine, ALAUX Bernard, BRUNET Philippe, PRADALIER Jean.
Membres en exercice : 11
Membres présents : 11 Excusés ayant donné procuration :
Absent :
Secrétaire de séance : DIAS Dimitri

Approbation du PV du 3 juillet avec rectification. Le montant de l'enveloppe budgétaire des indemnités est de 1 761.90 € brut (991.80 € + 2x385.05€).

DL2020-05-001 - Sénatoriales – élections des délégués et suppléants

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°12-2020-06-30-002 du 30 juin 2020,

Considérant que la commune d'Estaing doit élire, un délégué titulaire et 3 délégués suppléants,

Considérant que l'élection se fait sans débat, au scrutin secret,

- Composition du bureau électoral

Le bureau électoral est présidé par Madame le Maire.

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. PRADALIER Jean, Mme MOMMEJA Gisèle et M. DIAS Dimitri et Mme GASTALDI Claire.

- Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :

Mme COUSERAN Nathalie et Mme MOMMEJA Gisèle

Il est procédé au vote à bulletin secret :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

Mme COUSERAN Nathalie : six voix

Mme MOMMEJA Gisèle : cinq voix

Mme COUSERAN Nathalie ayant obtenue la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

- Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

M. BRUNET Philippe, M. REGIS Jean-Pierre, M. ALAUX Bernard.

Il est procédé au vote à bulletin secret :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

M. BRUNET Philippe : neuf voix

M. REGIS Jean-Pierre : neuf voix

M. ALAUX Bernard : neuf voix

En cas d'égalité des voix, l'ordre de suppléance est déterminé par l'âge des candidats.

1- M. REGIS Jean-Pierre :

2 - M. ALAUX Bernard

3 - M. BRUNET Philippe

ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

DL2020-05-002 – vote des taux d'imposition 2020

Suite à une demande des services préfectoraux, une information complémentaire a été transmise au conseil municipal le 9 juillet avec l'état 1259 et une proposition d'ajout de ce point à l'ordre du jour en question diverse.

Le conseil municipal accepte de voter ce point.

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu les lois d'urgence sanitaires reportant la date limite de vote des taux d'imposition au 3 juillet 2020 et celle du budget au 31 juillet 2020,

Vu l'installation du conseil municipal en date du 3 juillet 2020,

Considérant les demandes des services préfectoraux et fiscaux,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

Article 1er : de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020 soit :

- Foncier bâti = 16,49 %
- Foncier non bâti = 67,60 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Article 2 : les produits seront reportés au BP 2020.

Article 3 : charge Madame le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale, accompagnée de l'état n°1259.

Questions diverses

Demande de location d'un garage pour des motos

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Régis sur ce dossier suite au rendez-vous qu'ils ont eu avec David Collet.

M. Collet, propriétaire de gîte, et M. Sabathier, chambre d'hôte, souhaitent proposer Estaing comme ville étape pour les motards. Pour cela, ils ont besoin d'un local garage pour les motos, sécurisé et fermé. Ils sollicitent la commune, et notamment le sous-sol de l'ancienne trésorerie.

Une discussion s'instaure au sein du conseil sur la disponibilité de locaux communaux adéquats, la destination finale du bâtiment de l'ancienne trésorerie et la location d'un local privé par les porteurs de projets.

Suite à ces échanges, dont intervention de M. Collet qui a demandé et obtenu la parole, le conseil municipal propose d'étudier cette demande ultérieurement en commission.

Informations diverses

Délégations aux adjoints

Philippe BRUNET – Voirie et Travaux

Jean PRADALIER – Patrimoine, aménagement urbain et paysager

Points sur les travaux en cours

Les travaux de la Chapelle de l'Ouradou devraient s'achever fin août.

La réfection du Son et Lumière est achevée, les tests doivent être réalisés.

Le bâtiment des associations devrait être achevé d'ici mi-août. M. REGIS demande l'accélération pour la mise en service des sanitaires. Le maître d'œuvre sera relancé.

Prêt du bras reliquaire de Saint Fleuret au Musée Fenaille

Une convention a été signée avec le Conseil Départemental fin juin pour le prêt du bras reliquaire du 26 septembre au 28 février 2021 pour une exposition temporaire. L'ensemble des assurances, garanties, surveillance, transports sécurisé sont assurés par le musée.

Déviations poids-lourds du 1^{er} au 23 août 2020

Comme les années précédentes, un arrêté a été transmis au Conseil Départemental pour l'interdiction de circulation des + 7.5t du 1^{er} au 23 août de 11h à 20h. A cet effet, et selon décision n°2020-01, une convention de mise en place de la signalisation réglementaire a été signée, pour un montant de 1 146 €.

Rencontres

Madame le Maire a reçu un courrier de Monsieur le Sénateur Jean-Claude LUCHE félicitant le nouveau conseil municipal d'Estaing.

Madame le Maire a rencontré Monsieur Jean-Claude ANGLARS pour échanger sur les dossiers en cours et sa candidature aux élections sénatoriales.

Commissions

Madame le Maire propose la création de 4 commissions :

- Urbanisme, patrimoine, culture
- Voirie, aménagements paysager et urbain, environnement
- Sports, loisirs, jeunesse, communication
- Développement économique, festivités, associations, tourisme

Une réunion de préparation au conseil est fixée au samedi 18 juillet à 10 h salle d'animation.

Parole aux élus

- Signalement d'excréments de chiens dans l'enceinte du terrain multisport (M. Dimitri DIAS).
 - o Une affiche va être apposée.
- Gestionnaire de la page Facebook. M. Dimitri DIAS se propose d'en assurer la gestion.
 - o Le conseil municipal accepte.
- Les pots de fleurs de Mme RAMPONY en équilibre sur les rebords de fenêtres sont dangereux pour les piétons, des chutes ont déjà eu lieu. Les nuisances sonores de chiens se poursuivent (M. Jean-Pierre REGIS).
 - o Un rendez-vous avec la gendarmerie est programmé semaine prochaine pour les chiens notamment.

La séance est levée à 20h

COUSERAN Nathalie	
BRUNET Philippe	
PRADALIER Jean	
DIAS Dimitri	
MARC Chantal	
REGIS Jean-Pierre	
MOMMEJA Gisèle	
AYGALENQ Françoise	
GASTALDI Claire	
ALAUX Bernard	
MONCET Christine	